



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 20

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Philippe GUYARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Jean-Claude GIRARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER		M. Gilles TRAHARD.

## Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Alain MILLOT	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Gilles TRAHARD
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Christine DURNERIN	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mlle Stéphanie MODDE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Lucien BRENOT	M. Jean-Claude DOUHAI pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Michel ROTGER	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Rémi DELATTE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

**Affectation des résultats 2010 - Budget principal et budgets annexes**

Les comptabilités M14 et M4/M43/M49 imposent de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.

Ainsi, il convient d'affecter en priorité et à titre obligatoire, le résultat excédentaire de fonctionnement provenant du compte administratif 2010, augmenté du résultat reporté des exercices précédents inscrit au budget 2010, de la manière suivante :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement constaté en 2010,
- à la couverture du déficit de la section d'investissement, y compris les restes à réaliser, constatés au compte administratif 2010.

Le solde peut être affecté soit en fonctionnement, soit en investissement.

**Budget principal** : à fin 2010, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 11 559 693,85 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 17 498 597,99 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 5 398 904,14 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

Il convient d'y ajouter l'excédent global de clôture de 13 022,63 € dégagé par le budget principal du SMD après sa dissolution, conformément à la délibération du 21 avril 2011 à ce sujet.

**Budget annexe de la D.P.I. et des D.A.S.R.I.** : le compte administratif 2010 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 391 338,57 €) en totalité en section de fonctionnement.

**Budget annexe des transports publics urbains** : à fin 2010, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 19 811 164,64 € après prise en compte des restes à réaliser en investissement. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 26 290 575,50 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 6 479 410,86 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

**Budget annexe du crématorium** : le compte administratif 2010 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 357 766,15 €) en totalité en section de fonctionnement.

**Budgets annexes de prestations de collecte et de traitement des ordures ménagères** : il n'y a pas d'opérations en section d'investissement, donc il n'y a pas lieu de procéder à une affectation de résultat.

**Budget annexe de la zone d'activités de Bretenière** : il n'y a pas lieu de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement sur ce budget, du fait de la tenue d'une comptabilité de stocks. Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 est égal à 0.

**Budget annexe du groupe turbo-alternateur** : le compte administratif 2010 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 1 171 535,91 €) en totalité en section de fonctionnement.

**Il convient également de reprendre les résultats des Comptes Administratifs 2010 des budgets annexes eau et assainissement du SMD dans les budgets annexes du Grand Dijon en 2011 conformément à la délibération du 21 avril 2011 à ce sujet.**

**Budget annexe de l'eau** : à fin 2010, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 208 335,50 € après prise en compte des restes à réaliser en investissement. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 245 347,13 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 37 011,63 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

**Budget annexe de l'assainissement** : le compte administratif 2010 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 2 197 589,77 €) en totalité en section de fonctionnement.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
**DÉCIDE :**

- **de déterminer** les reports des résultats et leur affectation sur l'exercice 2011 comme suit :

**Budget principal 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	5 951 926,77 €
● déficit d'investissement reporté (001)	- 12 858 436,41 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement (1068)	11 559 693,85 €
<i>(Solde positif des restes à réaliser d'investissement : 1 298 742,56 €)</i>	

**Budget annexe de la décharge de produits inertes 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	391 338,57 €
● excédent d'investissement reporté (001)	240 219,97 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 161 057,73 €)</i>	

**Budget annexe des transports publics urbains 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	6 479 410,86 €
● déficit d'investissement reporté (001)	- 13 171 763,50 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement (1068)	19 811 164,64 €
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 6 639 401,14 €)</i>	

**Budget annexe du crématorium 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	357 766,15 €
● excédent d'investissement reporté (001)	84 351,35 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 23 892,71 €)</i>	

**Budget annexe de prestation de collecte des ordures ménagères 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	néant
--	-------

**Budget annexe de prestation de traitement des ordures ménagères 2010**

● résultat de fonctionnement reporté (002)	154 749,16 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant

**Budget annexe de la zone d'activités de Bretenières 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	néant
● excédent d'investissement reporté (001)	7 268,38 €

**- Budget annexe du groupe turbo-alternateur 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	1 171 535,91 €
● excédent d'investissement reporté (001)	696 805,16 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 142 251,24 €)</i>	

**- Budget annexe de l'eau 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	37 011,63 €
● déficit d'investissement reporté (001)	- 1 722 395,72 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement (1068)	208 335,50 €
<i>(Solde positif des restes à réaliser d'investissement : 1 514 060,22 €)</i>	

**- Budget annexe de l'assainissement 2011**

● excédent de fonctionnement reporté (002)	2 197 589,77 €
● excédent d'investissement reporté (001)	2 154 884,73 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 130 717,31 €)</i>	

Ces écritures seront inscrites au budget supplémentaire 2011.